



# PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DES RETRAITES

## INTERVENTIONS DES SÉNATEURS SOCIALISTES

- RÉACTION DU PRÉSIDENT DU GROUPE À LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT DE RECOURIR AU VOTE BLOQUÉ
- EXPLICATIONS DE VOTE SUR L'ENSEMBLE DU TEXTE
- INTERVENTIONS SUR LES CONCLUSIONS DE LA CMP - DG
- EXPLICATIONS DE VOTE SUR L'ENSEMBLE DU TEXTE APRÈS CMP
- RÉSULTATS DU SCRUTIN

SÉANCES PUBLIQUES DES 21, 22 ET 26 OCTOBRE 2010

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Réaction à la décision du Gouvernement de recourir au vote bloqué

par Jean-Pierre BEL, Président du groupe socialiste, sénateur de l'Ariège

[séance du jeudi 21 octobre 2010]

**D**écidément, le Sénat n'aura pas résisté longtemps au coup de colère du Président de la République ! Nous avons commencé l'examen de ce texte dans les conditions que vous connaissez : une négociation avec les organisations syndicales escamotée et, chacun s'en souvient, un débat totalement censuré à l'Assemblée nationale.



Lorsque ce texte est arrivé au Sénat, nous avons reçu des assurances de toutes parts. On nous avait dit que le Sénat était différent de l'Assemblée nationale, que nous allions pouvoir discuter sereinement, et jusqu'au bout, de l'ensemble des dispositions du projet de loi.

Or, après le coup de semonce enregistré hier, à la suite de la déclaration du secrétaire général de l'Élysée, qui considère que le Sénat se comporte décidément fort mal, la sanction est tombée aujourd'hui : on nous impose une procédure d'exception, tendant à accélérer des travaux qui n'en avaient pas besoin.

Non seulement cette procédure entre en contradiction, notamment, avec les déclarations du président du Sénat, mais elle est aussi totalement inutile. Chacun sait ici que compte tenu des amendements restant à examiner le débat pouvait très facilement, et dans de très bonnes conditions, s'achever avant la fin de cette semaine !

En imposant cette procédure, qui ne sert à rien, l'Élysée méconnaît le fonctionnement de nos assemblées, et en particulier celui du Sénat.

M. le ministre dit qu'il faudrait encore 50 heures pour parvenir au terme de ce débat. Ce n'est pas vrai ! Nous savons tous que 20 ou 25 heures supplémentaires auraient suffi. Cela aurait-il changé quelque chose, compte tenu du déroulement de notre discussion ?

Le Sénat vit un moment exceptionnel !

Nous avons déjà constaté, après l'examen du projet de loi de réforme territoriale, comment le Sénat, représentant des collectivités territoriales, était traité. Aujourd'hui, il est bafoué tant dans sa vision des choses et son fonctionnement que dans ses traditions.

C'est pourquoi je demande, monsieur le président, une suspension de séance.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Jean-Pierre BEL, Président du groupe socialiste, sénateur de l'Ariège

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**J**e vous remercie d'avance de votre tolérance, monsieur le président. Messieurs les ministres, mes chers collègues, nous voici donc au terme d'un débat qui aura été ponctué par des temps forts, et qui, je le crois, marquera l'histoire de notre assemblée. Je voudrais remercier l'ensemble des sénateurs de la gauche sénatoriale, et peut-être même quelques-uns au-delà, car nous avons réussi à déjouer les plans élaborés par le Président de la République et ses conseillers.



Ce débat n'a pas été confiné, comme ils le souhaitaient, mais il a au contraire été en résonance avec les Français qui nous regardaient, faisant écho à leur refus de cette réforme qu'on prétend leur imposer.

Oui, nous avons imposé discussion et une confrontation : votre projet contre le nôtre.

Oui, ce débat marquera l'histoire parce que jamais un Président de la République n'aura été aussi insensible, aussi sourd à un mouvement social fort, massif, profond.

Dans l'esprit de notre République, un Président de la République doit incarner la France, il doit représenter les Français dans leur diversité. Mais, pour ceux qui se sont mobilisés et exprimés tout au long de ces dernières semaines, il n'y a eu que mépris et indifférence.

Pourtant, et c'est remarquable, l'opinion n'a pas varié, n'a pas faibli dans son opposition au projet que vous nous présentez.

Que nous disent les Français ? Qu'ils ne veulent pas de votre loi sur les retraites. Ils n'en veulent pas parce qu'elle touche d'abord les plus faibles. Ils n'en veulent pas parce que vous n'étiez pas mandatés pour conduire cette réforme : on se souvient que le Président de la République a déclaré que jamais, ô grand jamais, il ne reculerait l'âge légal de départ à la retraite !

Vous avez véritablement ignoré ce qu'expriment les Français. Nous, nous sommes employés à manifester une opposition constructive. Vous n'avez rien entendu de nos propositions. Vous avez écarté toute idée d'une réforme alternative.

Oui, votre réforme est injuste.

Elle est injuste parce qu'elle met à contribution les seuls salariés, parce qu'elle frappe d'abord les plus fragiles, ceux qui ont commencé à travailler très tôt, ceux qui ont des carrières difficiles, ceux qui ont des parcours précaires, ceux qui ont connu le temps partiel. Elle est injuste parce qu'elle frappe notamment les femmes, malgré l'illusion que vous avez essayé de donner. Personne n'a été dupe !

Oui, nous avons fait des propositions d'ouverture pour avancer, faire bouger les choses. Nous aurions pu nous livrer à une vraie confrontation, espérer un grand débat démocratique. Vous avez été capables d'en organiser un sur l'identité nationale, mais cela ne vous était plus possible s'agissant de cette question si importante des retraites, qui touche pourtant à la vie des gens...

Maintenant que, par votre faute, le pays est bloqué. Et que faites-vous ? Vous répondez au pays bloqué par un vote bloqué ! Pourtant, le blocage vient de vous. Vous n'avez accordé aucune avancée au cours de ces débats. Vous n'avez pas infléchi la philosophie d'ensemble de votre projet de loi.

Vous n'avez tenu compte ni de la révolte des Français, ni des ouvertures faites par les syndicats, ni des propositions de l'opposition.

Comme par hasard, au moment où viennent en débat nos amendements qui proposent un autre mode de financement, vous avez recours à la brutalité procédurale !

Vous nous reprochez de ne pas avoir d'idées, et lorsque nos idées viennent en débat, vous arrêtez le débat ! Vous nous accusez de ne pas avoir de propositions, et lorsqu'il s'agit d'examiner nos propositions, vous hâtez la fin de nos travaux !

Vous nous accusez de ne pas avoir de projet, et, au moment de présenter notre projet, vous nous coupez la parole !

Oui, Nicolas Sarkozy confond fermeté et fermeture !

Oui, il y a deux grands perdants dans ce débat et le vote qui va suivre : les Français, d'abord, qui devront subir une nouvelle attaque contre notre modèle social ; le Sénat, ensuite, qui a été brutalisé, contraint, alors même que nous avons reçu l'assurance que cela ne pouvait pas arriver.

Nous avons des engagements de votre part, de la majorité sénatoriale, du président du Sénat, qui affirmait que, jamais, ô grand jamais, les discussions au Sénat ne ressembleraient à ce qu'elles avaient été ailleurs.

Eh bien, cet engagement n'a pas été tenu, et nous avons un autre exemple d'un Sénat humilié, au travers de ce que vous venez de nous annoncer. Il faut céder aux désirs du prince, et le Sénat en fait les frais.

Alors oui, je vous donne rendez-vous : rendez-vous dès la semaine prochaine, ici au Sénat, mardi matin avez-vous dit ; rendez-vous aussi dans les semaines à venir pour rendre compte aux Français, qui ne vont pas manquer de vous interpellier ; rendez-vous encore lors des prochaines échéances démocratiques, où cet acte que vous venez de commettre vous collera à la peau.

Non, messieurs les ministres, messieurs les censeurs, vous n'en avez pas fini avec les retraites, vous n'en avez pas fini avec les Français !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par **Raymonde LE TEXIER**, sénatrice du Val d'Oise

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**onsieur le ministre, les Français et l'ensemble de la classe politique, de droite comme de gauche, sont convaincus de la nécessité de réformer notre système de retraite. Quand on veut changer la donne, c'est bien la première condition de la réussite. Cette chance vous a été offerte, mais



vous n'avez pas su la saisir. Pourtant, il aurait suffi de prendre le temps de l'écoute, du dialogue, de l'échange pour passer du diagnostic partagé aux propositions négociées. Il aurait suffi de prendre la mesure des principes qui fondent notre pacte national et du rôle qu'ils jouent en matière de cohésion sociale pour passer d'un simple état des lieux à de nouvelles perspectives. Nul ne prétend que la discussion aurait pu être facile, nul ne dit que le parcours n'aurait pas été houleux, mais il en serait ressorti quelque chose d'unique, l'un de ces moments de l'histoire où la politique prend tout son sens.

Voilà ce que vous auriez pu faire !

Mais Nicolas Sarkozy n'aime et ne connaît que le conflit. Pour lui, il est plus important d'imposer un choix que de le faire partager. Il préfère les coups de menton aux mains tendues, les bras de fer aux manches relevées. Au lieu de travailler au changement, il exige la soumission. Résultat ? Une réforme des retraites qui cumule injustice, inefficacité et irresponsabilité, une réforme qui suscite le rejet de la rue, non par ignorance, mais en toute connaissance de cause : les Français savent ce qui les attend ! Sans politique d'emploi appropriée, le recul de l'âge de départ à la retraite n'aboutira qu'à créer de nouveaux chômeurs. Ce constat ne relève pas de l'extrapolation.

En effet, si les gens quittent le marché du travail à 58 ans, alors qu'ils ne font valoir leurs droits à la retraite qu'à 61 ans, c'est bien parce qu'ils sortent du travail non par la retraite, mais par le chômage, le licenciement, la maladie.

En reculant cette échéance, c'est à leur dignité que vous allez porter atteinte. En faisant passer de 65 ans à 67 ans l'âge de la retraite sans décote, c'est la précarité des plus faibles que vous allez encore accroître.

Si votre projet de loi n'omet pas de parler de pénibilité, c'est pour retirer, en définitive, toute substance à cette notion. À la pénibilité, vous avez préféré l'invalidité. Les raisons de ce choix ? L'allègement de la responsabilité de l'entreprise et la diminution drastique du nombre de personnes concernées.

Au lieu d'investir sur ces vrais acteurs de santé publique que pourraient être les médecins du travail, ce texte a tout d'une épitaphe. En effet, ceux-ci perdent toute indépendance, et la médecine du travail devient une médecine au service de l'employeur, destinée à l'exonérer de toute responsabilité. Quant aux injustices que subissent les femmes dans le monde professionnel – temps partiels, salaires moindres, carrières écornées –, vous avez réussi à les creuser encore au moment de leur retraite. Grâce à vous, les écarts de pension entre les hommes et les femmes devraient encore s'accroître et la précarité des femmes, s'accroître. Était-ce vraiment nécessaire ?

Dans un monde du travail qui exclut les jeunes, les femmes et les seniors, avoir fait de l'augmentation de la durée de cotisation votre unique piste de réforme aboutit à miser avec cynisme sur la multiplication des carrières incomplètes afin de désengager l'État de sa mission de solidarité et l'entreprise de sa responsabilité. Votre véritable objectif est non pas de maintenir le niveau des pensions, mais d'exclure le maximum de personnes de la retraite à taux plein : une démarche encensée par les assureurs privés, qui voient s'ouvrir à eux un marché juteux.

Des propositions, le groupe socialiste vous en a fait. Vous n'avez même pas daigné les considérer. Nous avons rappelé que l'injustice alimentait la révolte, vous avez ricané. Quand les Français sont massivement descendus dans la rue, vous les avez méprisés.

Le goût du conflit et l'indifférence à la justice ne font pas une politique, encore moins une réforme. Voilà des raisons supplémentaires pour que le groupe socialiste vote contre ce projet de loi.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par David ASSOULINE, sénateur de Paris

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**V**ous avez dit aux Français qu'il était urgent de sauver le système de retraite par répartition et qu'une grande réforme était nécessaire pour assurer aux enfants d'aujourd'hui leurs retraites de demain. C'est ainsi que vous avez d'emblée mis en scène le débat. Et



puis, dans la nuit de mercredi à jeudi, nous avons connu un grand moment de vérité dans l'hémicycle, pour ne pas dire que nous avons entendu un aveu ! Au détour d'un amendement, on apprenait finalement que, même avec cette réforme, nous allions tout droit à la banqueroute du système et que beaucoup trop d'injustices allaient perdurer.

M. Arthuis et M. Longuet ont plaidé en ce sens avec beaucoup de conviction.

En attendant, vous nous proposiez, dès 2013, de nous atteler à la vraie réforme capable de sauver notre système de retraite par répartition.

En attendant, des millions de salariés, ceux qui ont déjà le moins, ceux qui ont commencé à « trimer » très jeunes, qui ont travaillé le plus dur, la nuit, ceux qui ont été exposés aux produits toxiques, ceux qui ont été soumis à un stress permanent, tous ceux-là devront payer le déficit actuel, tandis que les revenus du capital, les bonus, les stock-options, mais aussi les banques, que ces mêmes salariés ont sauvées il n'y a pas si longtemps avec leurs impôts, devraient être exemptés de cet effort !

Les quatre millions de nos concitoyens retraités qui touchent autour de 900 euros par mois, soit le seuil de pauvreté admis par l'Union européenne, et les cinq millions dont la pension est inférieure à 1100 euros mensuels, dont le niveau de pension a baissé de 20 % depuis 2002, verront celui-ci décroître encore avec votre réforme.

Vous avez donc menti aux Français. Vous leur avez menti, d'abord, en disant, au moment de l'élection, que vous ne toucheriez pas à la retraite à 60 ans et en faisant le contraire trois ans plus tard.

Vous leur avez menti, ensuite, quand vous avez dit que vous engageriez une grande négociation sur cette question essentielle. De négociation, il n'y en a point eu.

Vous aviez dit aussi qu'un débat national aurait lieu, par le truchement de la représentation parlementaire. Vous l'avez écourté.

Vous aviez promis une grande loi, une grande réforme, et vous avez accouché aux forceps d'une petite loi, qui met le feu au pays et ne garantit en rien la pérennité de notre système de retraite par répartition, qui brise notre cohésion sociale et la solidarité nationale, et qui est aujourd'hui rejetée par une grande majorité des Français.

Votre maître, à l'Élysée, veut incarner la force. C'est son obsession. En réalité, il n'incarne que la fébrilité. La seule force vraie, à laquelle ont adhéré les Français et à laquelle ils adhéreront encore demain, c'est la force tranquille, qui rassemble notre peuple pour réformer dans un esprit de justice.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Bariza KHIARI, sénatrice de Paris

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le rapporteur, monsieur le ministre, mes chers collègues, on pourrait se dire que le Sénat et plus largement le Parlement devraient sortir renforcés d'un débat qui aura, ici, duré trois semaines. Malheureusement, il n'en est rien. Je ne reviens pas sur les conditions dans lesquelles la discussion s'est achevée à l'Assemblée nationale. Au Sénat, nous avons eu certes un long débat. Mais avons-nous eu le grand débat que les Français attendaient, digne d'une grande démocratie parlementaire ?



La réponse est malheureusement « non ».

En effet, depuis le début, vous refusez d'entendre tout message, je dis bien : tout message.

Vous avez refusé d'écouter les syndicats, indispensables corps intermédiaires. Vous avez caricaturé les propositions de l'opposition. Vous refusez d'entendre la voix des manifestants et des grévistes. Vous refusez de prendre en compte l'opinion des Français qui, sondage après sondage, expriment un refus, à des niveaux sans précédent, de votre projet. Et, depuis trois semaines, vous refusez d'entendre les sénateurs de l'opposition. Avec le vote bloqué, vous voulez mettre aussi au pas les parlementaires.

Un long débat a certes eu lieu, mais aucun dialogue ne s'est instauré. Vous auriez pu, vous auriez dû mettre les projets, tous les projets, sur la place publique et les comparer. Au lieu de quoi vous avez esquivé les grands enjeux, en les évacuant en séance de nuit ou en modifiant sans cesse l'ordre du jour.

Ces petites manœuvres et petites procédures ne sont franchement pas dignes du Sénat, du Parlement, ni de l'attente des Français.

La mise en place du vote unique restera comme la caricature de votre comportement. Rappelons-nous : M. Woerth nous expliquait hier que les articles de son projet de loi étant adoptés, il n'y avait plus rien à discuter : « circulez, il n'y a plus rien à voir ! »

Vous avez décidé de ne pas écouter nos propositions pour un autre financement, pour une réforme juste, pour une réforme efficace, pour une réelle prise en compte des situations des jeunes en stage, des mères de familles, des personnes handicapées, pour une prise en compte de la pénibilité, etc.

Mais, comme l'a dit notre collègue Évelyne Didier, les Français l'ont entendu. Malgré vous, nous avons gagné ce combat, car les Français savent désormais qu'une autre réforme est possible. Ils ne sont pas dupes, car, comme par hasard, au moment où viennent en débat nos amendements qui proposent un autre modèle et un autre mode de financement, vous mettez un terme au débat en humiliant le Sénat.

Cela laissera durablement des traces parce que des engagements ont été pris et qu'ils n'ont pas été tenus.

Plus grave, vous nous reprochez de ne pas avoir d'idées, lorsque nos idées viennent en débat, vous arrêtez le débat.

À nos yeux, le Parlement est autre chose qu'une chambre d'enregistrement, qui accepte les manœuvres et les procédures dictées par un Président de la République exaspéré, impatient, par un Président de la République qui tape du pied, et aussi par un exécutif qui manque de sérénité face à une situation qu'il ne maîtrise plus.

Mais, plus largement, c'est une occasion ratée pour sortir de la situation difficile dans laquelle le Président de la République a conduit le pays.

Cette réforme, injuste, inefficace et régressive a été vécue par les Français comme une synthèse de la politique menée depuis 2007. Après le bouclier fiscal, la loi TEPA, les aides aux banques sans contreparties, les nouvelles niches fiscales, ce projet a été vécu comme l'agression de trop. Car, encore une fois, cette loi épargne les plus aisés et frappe d'abord les plus faibles.

Votre réforme est injuste parce qu'elle met à contribution les seuls salariés. Les revenus du capital sont eux, encore une fois, à l'abri.

Votre réforme est injuste parce qu'elle frappe d'abord les salariés les plus fragiles. Je pense notamment à ceux qui ont commencé à travailler très tôt et qui, demain, arrêteront encore plus tard. Je pense aussi à celles qui ont connu des parcours précaires, qui subissent le temps partiel et les horaires fractionnés, celles qui ont subi les aléas de l'existence, comme l'a si bien dit notre collègue du groupe CRC-SPG.

Tous, ils ne méritent pas d'être pénalisés une nouvelle fois lorsque l'âge de la retraite arrive pour eux... Le double passage de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans signifiera pour beaucoup une vie de « galères ».

Nous vous le redisons : écoutez-nous, écoutez les Français. Il est encore temps d'éviter la surenchère, le blocage et la division. La France a besoin d'être tirée vers le haut, d'être rassemblée. Elle a besoin de se mettre au niveau d'une grande démocratie parlementaire, où il n'est pas de grande réforme sans concertation et sans recherche de l'unité.

Parce qu'il s'agit d'une occasion ratée et parce que votre projet est injuste, nous ne le voterons pas.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Nicole BRICQ, sénatrice de Seine-et-Marne

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**onsieur le ministre, vous ne pouvez ignorer que le projet de loi que vous vous apprêtez à faire voter repose sur une hypothèse macroéconomique irréaliste. Vous savez que vous serez amené, face à la faiblesse de la croissance, à réviser vos chiffres à la baisse et, malheureusement, ceux du chômage à la hausse. Vous savez aussi que vous avez fait un choix de court terme. Vous l'avez fait sous la pression des marchés financiers et des agences de notation. Vous avez ainsi fermé la porte de l'avenir aux jeunes générations.



Bien sûr, vous allez très bientôt être amené à puiser dans le Fonds de réserve pour les retraites et ce sera une très mauvaise opération financière pour le pays. En effet, si vous aviez renoncé à entamer ce fonds avant le terme prévu, c'est-à-dire en 2020, vous auriez engrangé des revenus qui auraient pu être supérieurs au coût de la dette sociale.

Au-delà, je pense qu'il s'agit là de votre part, monsieur le ministre, d'un acte politique, voire idéologique. Il vous fallait absolument, comme la droite s'y emploie consciencieusement depuis 2002, effacer une mesure prise par le gouvernement de gauche de Lionel Jospin.

Par ailleurs, vous avez usé d'une stratégie dont on a bien vu qu'elle était décidée ailleurs. Le groupe UMP n'en était même pas maître ! Cette stratégie devait à toute force s'intégrer dans les séquences de communication du Président de la République.

C'est ainsi que vous avez consenti, dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, à vous engager à partir de 2013 dans la voie d'une réforme systémique. C'était bien l'aveu que la réforme que vous proposez depuis le début de la discussion n'était pas celle qu'il fallait au pays.

Pendant longtemps au Théâtre français, à la fin de la pièce, un comédien s'avance et disait, souvent en latin du reste : « La pièce est dite. » Oui, la pièce est dite, votre texte va être voté, monsieur le ministre, mais vous savez bien qu'il ne s'agira là que d'un épilogue provisoire.

Tout à l'heure, M. Longuet a cru devoir suggérer l'idée d'une inexpérience que trahiraient les propositions de la gauche. Eh bien, j'ose le dire : quoi qu'il puisse penser de nos propositions, le combat va continuer, de manière pacifique, bien sûr, aussi bien ici, dans l'hémicycle, où nous nous retrouverons la semaine prochaine, que dans la rue, puisque deux nouvelles journées d'action sont programmées.

Nous avons également deux rendez-vous d'importance, car il va falloir trouver des recettes. Nous vous ferons encore des contre-propositions à partir du 8 novembre, ici même, lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, de même que nous vous reparlerons des propositions fiscales que vous n'avez pas voulu écouter lorsque nous débattons du projet de loi de finances, à partir du 18 novembre.

Enfin, l'ultime rendez-vous, c'est 2012, l'élection cardinale. Le suffrage universel sera notre juge de paix. Pour notre part, nous avons défendu ici les valeurs de la gauche. Vous avez défendu la vision à court terme de la droite. Nous en reparlerons en 2012 et le peuple saura choisir.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Roland COURTEAU, sénateur de l'Aude

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**essieurs les ministres, nous voterons résolument contre ce projet de loi. Non, nous n'acceptons pas que 85 % des financements reposent sur les classes moyennes et populaires, tandis que les catégories les plus aisées sont protégées. Non, nous n'acceptons pas que ceux qui ont souffert leur vie durant au travail soient les laissés-pour-compte de cette réforme injuste.



D'ailleurs, l'injustice de la réforme est évidente aux yeux d'une proportion largement majoritaire de Français puisque 70 % d'entre eux se rebellent contre le « détricotage » à l'œuvre dans votre texte, car il met en péril un édifice auquel ils sont très attachés.

Non, les Français ne veulent pas vivre dans un monde qui soit pire que celui de leurs parents. Avec eux, nous refusons cette fatalité du pire.

Voilà pourquoi nous avons défendu et pourquoi nous continuerons de défendre « cette ligne de vie, cette ligne de combat », selon le mot de Pierre Mauroy, à qui nous devons la conquête sociale majeure que fut la retraite à 60 ans. Je me devais de le rappeler en cet instant tristement historique, monsieur Fourcade.

Voilà pourquoi, aussi, il faut répondre à l'angoisse des jeunes, particulièrement inquiets et pour leur travail et pour leur avenir. Or, au million de manifestants, le pouvoir a répondu par des déclarations martiales, des déblocages musclés. Le pouvoir a bel et bien braqué le pays contre lui. Il l'a bloqué en refusant de reprendre les négociations.

Enfin, comme si cela ne suffisait pas, vous avez imposé le vote bloqué au Sénat. D'autres que moi ont parlé de « coup de force permanent ». En fait, vous avez empêché la représentation nationale de poursuivre un débat essentiel portant sur un sujet majeur qui engage le pacte social et républicain, car vous êtes gêné, embarrassé, monsieur le ministre : le débat au Sénat éclaire en effet les Français sur la véritable nature de votre projet de loi terriblement injuste. Vous vous êtes empressé de vous débarrasser de la patate chaude !

Voilà pourquoi vous avez voulu écourter le débat. Voilà pourquoi vous précipitez la réunion de la CMP. Vous avez peur de l'expression du peuple !

Vous avez délibérément choisi, depuis le début, de privilégier l'affrontement, c'est-à-dire de dresser une France contre une autre, alors qu'il aurait fallu opter pour le rassemblement et pour le consensus national.

En fait, le caractère injuste de vos réformes, ce nouveau passage en force, cette façon de diviser sont caractéristiques du mode de gouvernance qui est à l'œuvre depuis trois ans.

Permettez-moi de souligner que la raideur du Gouvernement tranche avec l'esprit de responsabilité de l'opposition sénatoriale, des organisations syndicales et des millions de Français qui ont manifesté. Alors qu'ils vous demandaient l'ouverture de discussions, vous leur avez opposé une fin de non-recevoir !

Voilà bien un projet de loi rétrograde, vu par une majorité de Français comme une provocation. Rien de surprenant, me dit-on du côté de la France d'en bas. C'est effectivement dans la logique des gouvernements qui se sont succédé depuis 2002 : cette réforme s'inscrit bien dans un plus vaste train de mesures rétrogrades, qu'il s'agisse, entre autres de la remise en cause des 35 heures, du travail du dimanche ou des attaques les plus variées contre le code du travail.

Vous avez une idée fixe : revenir sur les avancées sociales de ces dernières décennies, revenir sur les acquis de la période Mitterrand et Mauroy, revenir sur les acquis sociaux du gouvernement Jospin et de la gauche plurielle.

Face à la montée du rejet de votre texte, la voie de la négociation avec les partenaires sociaux s'offrait encore à vous. Vous lui avez préféré, avec le Président de la République, celle de l'autoritarisme. Quel gâchis pour la France et pour les Français !

Vous avez donc ajouté la régression démocratique à la régression sociale.

Sachez que les traces de ce nouveau coup que vous assezez au peuple français, seront durables. Les Français n'oublieront pas de sitôt ! Vous avez perdu cette bataille devant l'opinion publique, et nous en reparlerons bientôt.

À l'issue de près de trois semaines de débats, jour et nuit, il n'y aura de notre part ni résignation ni abattement, sachez-le. Pour nous, le combat continue. C'est inscrit dans la longue marche de l'humanité.

Vous pourrez freiner cette extension du temps libre, du temps libéré, du temps conquis sur le temps de travail. Mais je vous le répète, vous ne pourrez jamais l'arrêter. Gardez-vous d'oublier que le travail est certes l'un des facteurs essentiels d'intégration sociale, mais il n'est pas le seul facteur d'épanouissement des êtres humains. Il y a aussi le temps des loisirs, de la culture, de l'échange, de la rencontre.

Cela implique que les hommes et les femmes disposent de ce temps libéré du travail contraint que vous vous efforcez chaque fois de réduire un peu plus.

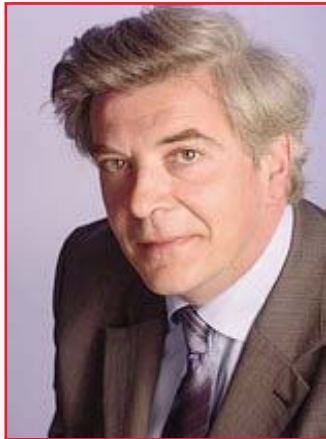
# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Jean-Pierre CAFFET, sénateur de Paris

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**B**eaucoup ayant déjà été dit dans ces explications de vote, j'irai à l'essentiel. En premier lieu, messieurs les ministres, je crois que vous et votre Gouvernement allez rentrer dans l'histoire pour avoir mis en œuvre l'une des pires régressions sociales que la France ait connues depuis plusieurs décennies. Et cela, vous l'avez fait sans aucun mandat politique.



C'est une régression sociale parce qu'à la suppression du départ à la retraite à 60 ans vous ajoutez des mesures d'âge, ce qui vous amène à construire le système le plus rétrograde, le plus régressif et le plus dur d'Europe pour les salariés.

Le président Fischer l'a rappelé avant moi, à l'allongement de la durée de cotisation vous ajoutez le report de l'âge de départ à la retraite, ce qu'aucun pays européen n'a fait. Aucun pays d'Europe n'a conjointement utilisé ces deux mesures.

Quand les autres pays européens ont utilisé ces mesures d'âge et l'allongement de l'âge de départ à la retraite, ils l'ont fait en se donnant du temps, afin que cette réforme soit humainement et socialement supportable.

C'est ainsi qu'en Allemagne la réforme entrera en vigueur en 2029 et au Royaume-Uni, en 2036.

Vous êtes donc bien en train de construire le système de retraite le plus dur d'Europe.

Le deuxième élément de régression sociale est celui de l'incroyable injustice de cette réforme. Nous en avons beaucoup parlé, et je me contenterai ici de rappeler deux points. D'abord, le financement repose pour l'essentiel sur les salariés : vous n'avez demandé d'effort à personne d'autre ! Ensuite, et cette injustice fondamentale est emblématique de votre réforme, vous vous attaquez aux plus faibles, à ceux dont les carrières sont les plus courtes, notamment, aux femmes.

Le troisième élément de régression sociale est celui de la pénibilité. Vous présentez votre texte comme une nouvelle conquête sociale alors que vous avez systématiquement refusé de considérer qu'il pouvait y avoir une dimension professionnelle ou collective dans cette pénibilité. Vous en êtes restés à une conception purement individuelle. Encore fallait-il qu'elle soit avérée puisque ce que vous introduisez dans le texte n'est pas la pénibilité mais l'incapacité constatée et avérée. Tout cela pour parvenir à une réforme inefficace, sachant que votre réforme ne financera pas le système de retraite à moyen et long terme : nous l'avons suffisamment prouvé au cours de nos débats.

Il y a également le problème de la méthode qui a présidé à l'élaboration et à la discussion de cette réforme. Pendant des mois, ce furent le refus systématique d'écoute et les manœuvres permanentes. En matière de manœuvres, nous avons d'ailleurs eu un exemple dans la nuit de mercredi à jeudi. Le Gouvernement a en effet voulu faire un arrêt sur image. Il s'agissait de l'image d'un Sénat acceptant unanimement un amendement appelé en priorité par Claude Guéant et proposant une réforme systémique de nos régimes de retraite, c'est-à-dire une réforme qui serait enfin juste, mais dont le débat ne commencerait, évidemment, qu'en 2013.

Monsieur le ministre, que n'avez-vous mené plus tôt cette réflexion sur la réforme systémique ?

Car vous aviez un autre choix, celui d'engager le débat avec les forces vives du pays, devant le pays ! Vous auriez pu vous donner deux ou trois ans !

Vous ne l'avez pas fait ! Vous auriez pu, pendant cet intervalle de deux ou trois ans, financer les déficits, avérés, de nos systèmes de retraite en recourant, par exemple, au Fonds de réserve pour les retraites. Mais vous avez préféré ajouter à l'injustice le pillage du Fonds de réserve constitué sous le gouvernement de Lionel Jospin.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce texte et, dès la semaine prochaine, nous serons aux côtés des manifestants, c'est-à-dire de la majorité de Français qui refusent votre réforme !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Claude LISE, sénateur de la Martinique

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, je ne peux que m'associer à toutes les critiques formulées par mes collègues du groupe socialiste et, d'une manière générale, de la gauche sénatoriale. Au moment où s'achèvent nos débats, et avant de joindre mon vote à celui de tous ceux qui disent non à la réforme proposée, je veux souligner que le Gouvernement a fait preuve d'une singulière et totale surdité face aux interventions des élus d'outre-mer.



Monsieur le ministre, ces élus se sont efforcés, comme c'était leur devoir, de vous démontrer la nécessité de tenir compte des évidentes différences de situation en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et à la Réunion. Alors que l'on entend ici et là, notamment au sommet de l'État, de très beaux discours sur la notion de diversité et sur la nécessité de tenir compte des réalités locales, vous avez refusé d'envisager la moindre adaptation aux conditions particulières que connaissent ces salariés d'outre-mer.

Je pense à nos salariés du secteur agricole, qui partent avec des retraites de misère, ou à ceux du BTP. D'une manière plus générale, c'est la plupart de nos retraités qui connaissent des situations plus graves que celles des retraités de l'Hexagone ! Ils sont chez nous proportionnellement beaucoup plus nombreux, et ils seront plus pénalisés que leurs homologues de métropole par la réforme. C'est pourquoi nous vous avons tout naturellement demandé de différer l'application de ce texte dans nos départements. Ce ne serait pas la première fois.

Cela a toujours pu se faire lorsque c'était à notre détriment...

Nous avons proposé que soit élaboré au préalable un rapport faisant le point sur la situation de nos retraités. Une telle étude aurait pu mesurer l'incidence de différents facteurs, notamment de la situation économique et sociale, de la précarité, des faibles revenus, de la situation particulière des femmes. Mais vous n'avez rien voulu entendre et, encore moins, comprendre.

En outre, monsieur le ministre, j'ai été particulièrement choqué que vous n'ayez absolument pas réagi à mon intervention de lundi soir. Mon propos visait à attirer votre attention sur la situation des travailleurs et des petits exploitants agricoles ayant été exposés pendant des années, dans les bananeraies des Antilles, aux effets d'un pesticide cancérigène, le chlordécone.

Je soulignais qu'ils avaient continué à y être exposés sans protection alors que le produit était interdit dans l'Hexagone depuis plusieurs années. Je pensais que cela méritait une réaction. Et j'ai remarqué que ce qui, à l'heure actuelle, est vécu chez nous comme un drame, avait l'air de vous laisser totalement indifférent. En tout cas, vous n'avez pas prononcé un mot de réponse à mon intervention.

Je vous indiquais qu'il fallait prévoir pour eux un système peut-être comparable à celui qui a été élaboré pour les victimes de l'amiante. Faudra-t-il attendre que des procès se tiennent – certains sont déjà engagés – pour s'apercevoir que l'on a une fois de plus laissé se dérouler un drame sans réagir ? Et après, certains se demanderont évidemment pourquoi leur sort n'est pas plus pris en compte... C'est donc aussi pour ces raisons supplémentaires par rapport à celles de mes collègues de l'Hexagone que je voterai contre ce projet de réforme des retraites. Heureusement, j'ai la conviction, certainement partagée sur ces travées, que cette réforme n'est pas promise à un très grand avenir !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Jean DESESSARD, sénateur de Paris

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**J**e serai bref et j'irai à l'essentiel. Monsieur le ministre, vous avez parlé de dialogue. Curieux dialogue social que celui qui suscite l'opposition de toutes les centrales syndicales et mobilise des millions de manifestants pendant plusieurs semaines ! Alors, on s'interroge : quel dialogue ?



Avec le MEDEF, bien sûr, avec les amis fortunés du Fouquet's ! Et qui paie l'addition du Fouquet's ? Les salariés, évidemment, car cette loi est injuste : deux ans de plus au « turbin » pour les travailleurs aux métiers pénibles ! Deux ans de plus pour les femmes qui n'obtiendront pas tous leurs droits à taux plein ! Pas d'avancées pour les poly-pensionnés, les paysans, les petits artisans, les précaires !

Non seulement cette loi est injuste, mais elle est inefficace, car déjà le financement des retraites n'est pas assuré. Vous n'arriverez pas à remettre au travail les seniors, ce qui conduira à la baisse de leurs pensions.

Cette loi ne va pas diminuer le chômage et n'augmentera donc pas, point pourtant fondamental, l'assiette des cotisations destinées à financer les retraites. Enfin, cette loi va à contresens de l'histoire : alors que les moyens techniques de production nous permettent de mieux vivre, on veut repousser l'horizon du havre de paix que représente la retraite. Alors qu'il faut préserver la planète, économiser les ressources et l'énergie, on prétend que la solution consiste à travailler toujours plus !

Pourquoi cette politique sarkozyste du « ça passe et ça casse » ?

Parce que la droite a choisi l'adaptation aux lois du marché international, c'est-à-dire la baisse du coût du travail, l'augmentation des cadences et de la productivité, l'appel à la précarité et à la sous-traitance, la restriction des droits du travail et des salariés. En parallèle, elle a sans complexe choisi de baisser la taxation des plus riches, de favoriser la circulation des capitaux et, par là même, d'encourager la spéculation.

Au cours de ce débat, nous avons vu se dérouler le fil conducteur de votre projet de loi. Tout d'abord, pour plaire au FMI et aux agences de notation, vous reculez aujourd'hui de deux ans l'âge de départ à la retraite. Et, dès demain, vous vous orienterez vers la retraite par points, conception individuelle de l'assurance vieillesse. Puis, logique du marché oblige, vous avancerez progressivement vers un système par capitalisation, que l'on sent poindre dans les articles relatifs à l'épargne retraite !

Au cours de ce débat, nous avons assisté à une confrontation droite-gauche, entre ceux qui veulent l'adaptation libérale au marché, qui font la promotion de l'individualisme – vous l'avez dit à plusieurs reprises ! – et ceux qui veulent garantir la solidarité, qui prônent des réponses collectives aux enjeux de demain.

Vous n'avez pas voulu débattre avec la société en organisant un référendum, mais ce débat aura lieu ! Pendant ces trois semaines, parlementaires de gauche et écologistes, nous avons confronté nos propositions et affiné nos convergences. Nous pouvons dire aux millions de manifestants que leur combat n'est pas fini, que nous continuons avec eux la lutte contre les inégalités, que nous sommes aujourd'hui porteurs d'un projet pour les retraites alternatif, crédible et solidaire, qui, un jour ou l'autre, s'imposera ! C'est pourquoi nous, sénatrices et sénateurs Verts, sommes opposés à ce projet de loi.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites Explication de vote sur l'ensemble du texte

par Jacky LE MENN, sénateur d'Ille-et-Vilaine

[séance du vendredi 22 octobre 2010]

**M**onsieur le ministre, depuis trois semaines, j'ai l'impression que nous sommes dans un vaste théâtre, avec des scènes qui se déroulent, un peu de Beaumarchais, beaucoup de Pirandello, des phases dramatiques, quelques phases comiques. C'est aussi parfois un théâtre d'ombres. Ceux qui sont sur scène ou sur l'avant-scène ne sont pas les véritables acteurs, ces derniers étant derrière le rideau. On parle du MEDEF, mais il y en a d'autres, dans les hautes sphères de notre République : des conseillers du Prince, et le Prince lui-même.



Quant à nous, nous avons suivi un autre scénario. Il me fait penser à une œuvre de Dostoïevski, La confession de Stavroguine : dans une grande salle où toute la cour est rassemblée, le souverain somnole quelque peu, quand le personnage principal vient pincer l'oreille du souverain pour qu'il ouvre son regard sur le monde. C'est un peu ce que nous avons voulu faire, afin que vous regardiez ce qu'il y a ailleurs, hors du cercle de vos conseillers, de vos amis, de vos fréquentations, hors de vos habitudes.

Vous nous avez dit, avec constance d'ailleurs, pendant plusieurs semaines, que vous vouliez sauver ce principe qui guide notre système de retraites : la répartition. Sauver la répartition... Pêché d'orgueil ! Croyez bien que nous ne relâcherons pas notre vigilance ! Vous nous avez dit aussi qu'il n'y avait qu'une seule voie possible, une seule voie qui soit bonne : autre péché d'orgueil ! Il faut se méfier des seules voies possibles. Elles nous ont souvent, au cours de l'histoire, ici ou ailleurs, conduits dans des impasses et nous l'avons chèrement payé.

Les manifestations monstres par lesquelles le peuple nous a constamment, d'une certaine façon, imposé sa présence ici – vous les avez sans doute vues vous-mêmes, sinon par vos fenêtres, au moins par la petite lucarne – mais aussi les résultats de quelques sondages vous ont montré que cette « seule voie possible » pour sauver les retraites, après tout, n'était peut-être pas la meilleure.

À l'issue de cette caricature de réforme, que reste-t-il ? Des gens qui vont continuer à souffrir, des femmes qui vont rester en lutte contre une indifférence généralisée vis-à-vis de leurs propres souffrances de femmes et de travailleuses, plus d'un million de retraités en dessous du seuil de pauvreté, des aspirants à la retraite qui avaient un petit espoir de gagner un peu plus et qui vont voir s'éloigner cette retraite tant attendue, notamment ceux qui exercent des métiers extrêmement pénibles. C'est la majorité de notre population qui est concernée, et c'est aussi la jeunesse. La jeunesse perd espoir en nous, les adultes, en nous, les seniors. Nous ne savons pas la rassurer. Nous ne savons que la désespérer.

Monsieur le ministre, je crois que nous partageons avec vous la responsabilité de cette faute parce que nous n'avons pas su vous convaincre de nous écouter. Nous n'avons pas su vous persuader qu'il y avait d'autres possibilités. Vous nous avez sans arrêt renvoyés à notre incompetence. Vous nous avez dit que nous, la gauche, et notamment le parti socialiste, mais aussi nos amis du Front de gauche, n'avions pas la capacité, que nous ne savions pas compter et que nous n'avions pas effectué de chiffrage. Vous nous avez dit, en quelque sorte, que nous n'étions pas des gens sérieux.

Monsieur le ministre, je regrette ce manque de modestie. En politique, il faut avoir de la modestie et de l'humilité. Or, pendant ces trois semaines, excusez-moi de vous le dire d'une manière aussi directe, je n'ai pas perçu ces qualités en vous, et je le regrette.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par **Christiane DEMONTES**, sénatrice du Rhône

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, madame la présidente de la commission, monsieur le rapporteur, mes chers collègues, dans ce débat qui s'achève, nous avons tous eu au moins un point de convergence : une réforme des retraites est nécessaire.



Pourtant, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, je voudrais citer à votre attention le secrétaire de Diderot, Joseph Joubert, qui écrivait ceci : « la justice est le droit du plus faible ». Quoi de plus vrai ?

Dans le contexte républicain qui est le nôtre, cette phrase renvoie à la mission de l'exécutif : inscrire son action dans une constante recherche de justice. Je l'ai dit lors de la discussion générale. Durant ces semaines d'examen, cet impératif de justice a sans cesse commandé notre travail, nos propositions, nos amendements. Aussi, comment ne pas être choqué par cette décision de vote unique ? Par là même, vous avez empêché sciemment de débattre d'amendements aussi importants que la suppression du bouclier fiscal, de la niche « Copé » sur les successions, ou de la taxation des retraites-chapeau.

Pour notre groupe, il ne s'est agi à aucun moment de verser dans la contestation systématique. Il en a d'ailleurs été de même hier à l'occasion de la commission mixte paritaire. Le sujet est bien trop important. Important parce que les conséquences du texte renvoient à la conception que nous avons, les uns et les autres, de notre société, de son avenir, de la solidarité et de la justice.

Selon l'adage, on ne convoque pas l'effort sans la justice.

Or, c'est ce qu'impose ce texte à l'ensemble de nos concitoyens. Ils l'ont bien compris et sont une majorité à le rejeter : 57 % d'entre eux sont contre le report de l'âge de la retraite à 62 ans et 65 % contre le passage à 67 ans pour bénéficier d'une retraite sans décote.

L'inquiétude est telle que la mobilisation touche désormais toutes les générations de notre pays.

Partout en France, depuis des semaines, nos concitoyens manifestent leur opposition à cette nouvelle régression sociale. C'est la France d'aujourd'hui, mais aussi celle de demain, qui rejettent l'avenir que vous voulez leur imposer.

Dans cette situation, il revenait au Président de la République d'ouvrir enfin le dialogue, car son rôle consiste non pas à générer le désordre, mais à harmoniser les inévitables contradictions et à agir pour l'intérêt général.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons déposé hier en commission mixte paritaire un amendement visant à ouvrir immédiatement des négociations, amendement que, accompagnés des députés de l'UMP, vous avez balayé d'un revers de main, messieurs les sénateurs de l'UMP !

Les syndicats, que le Gouvernement a jugé bon de ne pas consulter durant les travaux préparatoires et qui ont tout juste été informés des choix gouvernementaux, demandent l'ouverture de négociations depuis des semaines. Le Président de la République et le Premier ministre ont choisi de les ignorer et de passer en force. Par là même, vous avez choisi sciemment de dégrader le climat économique et social de notre pays, de pénaliser « la France qui se lève tôt » et l'ensemble de nos entreprises.

C'est dans ce cadre dégradé – il est la conséquence de votre bilan, car vous êtes au pouvoir depuis plus de huit ans – que vous avez décidé d'imposer cet ajustement paramétrique.

Pour notre part, nous estimons que les mots « brutalité », « injustice » et « inefficacité » résument le principal de nos observations.

La brutalité est née du fait que, sur un sujet aussi important, vous n'avez pas travaillé en concertation. Brutalité aussi lorsque je pense à la médecine du travail que vous avez sciemment réduite à presque rien, pour mieux servir les intérêts du MEDEF, mais pas ceux des salariés. C'est la vérité ! On l'a bien vu hier en commission mixte paritaire, où vous avez démontré, chers collègues de l'UMP, votre drôle de conception du paritarisme, selon laquelle, dans le roulement et les présidences tournantes, c'est un employeur qui remplace un employeur.

L'inefficacité est d'ores et déjà avérée puisque ce texte n'est même pas bouclé financièrement. Pis, vous videz les fonds de réserve destinés aux jeunes générations. Cette inefficacité, vous la reconnaissez avec cet amendement tardif qui prévoit d'entamer des discussions visant à assurer la pérennité de nos régimes à partir de 2013. Terrible aveu d'échec !

Enfin, cette inefficacité se révèle aussi dans votre manière d'appréhender les questions de l'emploi. Vous l'avez dit souvent, monsieur Woerth, dans un système de retraite par répartition, les actifs payent pour les retraités. Mais quand les actifs ne travaillent pas, cela devient compliqué.

Or, du côté tant des seniors que vous voulez faire travailler plus longtemps, que des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi, les taux de chômage ne cessent d'augmenter. Le nombre de jeunes – je l'ai déjà dit mais je crois qu'il faut le rappeler – au chômage de longue durée est en constante augmentation. Et je ne parlerai pas – mais les élus locaux le savent bien – des contrats aidés, dont on nous dit qu'ils ne seront plus financés.

Quant à l'injustice, elle constitue le socle de vos mesures. Nous n'acceptons pas, et les Français non plus, que 90 % des mesures soient financées par les revenus du travail, quand vous protégez scandaleusement les revenus du capital.

Enfin, je veux parler du sort que vous réservez aux femmes. Le sort que vous leur faites est tellement révoltant que vous avez cru bon de procéder à quelques aménagements.

Un abus de langage vous a d'ailleurs fait présenter ces dispositions comme des « avancées ». Il n'en est rien, puisque vous dégradez la situation d'une très grande majorité des mères de famille.

Il en va de même pour ceux qui ont commencé à travailler tôt, mais aussi – et je veux insister sur ce point – pour les fonctionnaires, que vous ne cessez d'assimiler à des charges alors qu'ils sont aussi la richesse de notre République et de ses services publics.

Quant aux infirmières – les infirmiers, devrais-je dire – vous êtes revenus hier sur l'amendement que nous avons adopté et qui abrogeait l'article 37 de la loi du 5 juillet 2010.

L'injustice est aussi au rendez-vous quand vous confondez pénibilité et invalidité.

À cette logique de régression sociale, nous opposons une politique alternative fondée sur le partage équitable de l'effort entre les revenus du capital et ceux du travail, une prise en compte des spécificités de chaque parcours professionnel, gage de reconnaissance de la pénibilité.

Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, la retraite n'est pas une aumône ; elle est un droit. Vous venez de gagner la bataille de la légalité – et encore... –, mais pas celle de la légitimité.

Quant à nous, nous saurons répondre aux millions d'hommes et de femmes qui n'ont cessé d'espérer et de vouloir la justice.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par Jean-Pierre GODEFROY, sénateur de la Manche

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, malheureusement, comme on pouvait s'y attendre, la commission mixte paritaire n'a pas changé grand-chose au fond de cette réforme, qui est, nous ne le redisons jamais assez, injuste et inéquitable. Les Français l'ont bien compris, qui se mobilisent toujours aussi nombreux. L'opinion publique est toujours aussi massivement contre votre réforme.



Votre réforme est injuste, car elle pénalise les salariés : ceux qui ont commencé à travailler tôt, ceux qui ont travaillé longtemps, mais aussi ceux qui ont alterné périodes de travail et périodes de chômage, voire, comme de nombreuses femmes, périodes de congés et de travail à temps partiel. Elle est injuste, car elle fait porter l'effort à 85 % sur les salariés et épargne largement, encore et toujours, les revenus du capital. Elle est injuste, car elle ne tient pas compte de l'espérance de vie et restreint la prise en compte de la pénibilité aux seuls salariés ayant développé une maladie ou un handicap. Sur ce point, la commission mixte paritaire n'a rien apporté de nouveau, tout comme l'Assemblée nationale et le Sénat n'avaient rien apporté de nouveau par rapport au texte du Gouvernement. Moins de 30 000 salariés seront concernés, alors que plus de 2 millions de salariés subissent des conditions de travail pénibles.

Sur cette question comme sur beaucoup d'autres, vous privilégiez une approche individualiste et à courte vue, essentiellement dictée par des contraintes financières. Généralement, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, cela ne fait pas bon ménage avec l'équité !

A contrario, nous privilégions une approche plus globale, qui ne définit pas des métiers pénibles, mais des facteurs de pénibilité, et ouvre à tous les salariés concernés le droit à une juste compensation. L'approche collective, comme base, et l'appréhension individuelle doivent être conjuguées, et non pas opposées. J'ai tenté de vous l'expliquer à plusieurs reprises lors des débats.

Ce matin, j'insisterai plus longuement sur la réforme de la médecine du travail. Vous le savez, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, elle a été vécue comme un mauvais coup par les partenaires sociaux, qui avaient entamé une longue et difficile négociation, et qui ont été pris de court par les amendements déposés par le Gouvernement à l'Assemblée nationale, reprises pure et simple de la position patronale.

Le Sénat avait fait un gros travail sur cette partie du texte, grâce aux efforts coordonnés du rapporteur et de tous les membres de la commission des affaires sociales. Le texte ne réglait pas tous les problèmes, loin s'en faut ! Mais enfin, on avait progressé.

Hier, deux modifications ont été adoptées par la commission mixte paritaire, l'une positive, l'autre totalement négative.

J'évoquerai d'abord le point positif. À l'article 25 undecies, la commission mixte paritaire a supprimé, à la suite de l'amendement que nous avons proposé, la référence au directeur du service de santé au travail comme garant de l'indépendance du médecin du travail.

Vous le savez, cela heurtait profondément les médecins du travail. Ceux-ci nous ont rappelé que leur indépendance, comme celle de tous les autres médecins, était garantie par l'article 95 du code de déontologie médicale et que, par ailleurs, ils étaient des salariés protégés par le code du travail.

Ils voyaient d'un très mauvais œil le fait d'être ainsi placés sous la tutelle du directeur du service de santé au travail, alors que le texte les dépossède déjà de leurs missions et de leurs prérogatives, et ne leur confie plus que des fonctions d'exécution.

Le point extrêmement négatif concerne la gouvernance des services de santé au travail et les modifications prévues par la commission mixte paritaire à l'article 25 sexies. Je le dis sans ambages : c'est une véritable régression, je dirais même une trahison, par rapport au texte voté à l'unanimité au Sénat !

Je rappelle que c'était une recommandation de la mission d'information du Sénat sur le mal-être au travail, elle aussi votée à l'unanimité. Je ne doute pas que le patronat a su user de toute son « influence » pour obtenir de la commission mixte paritaire ce retour en arrière. J'avais dit, dès la discussion générale, que l'introduction du paritarisme dans la gestion des services de santé au travail était une avancée, à condition qu'il s'agisse d'un véritable paritarisme, à l'instar de ce qui passe dans d'autres organismes.

Le système trouvé par le Sénat était équilibré, et permettait d'associer employeurs et salariés à la gestion des services de santé au travail. A contrario, la rédaction de la commission mixte paritaire crée un faux paritarisme, un paritarisme en trompe-l'œil. En effet, dès lors que le président du conseil d'administration du service de santé au travail est issu automatiquement du même collège, à savoir celui des employeurs, et que sa voix est prépondérante, cela ne changera pas grand-chose par rapport à la situation actuelle ; simplement aura-t-il plus souvent besoin d'utiliser cette prérogative.

La vérité, c'est que les employeurs ont une vision de propriétaire de la médecine du travail. C'est pourquoi ils ne veulent absolument pas que les syndicats de salariés disposent d'un véritable droit de regard sur la manière dont les finances de la médecine du travail sont utilisées.

En proposant un poste de vice-président au collège « salariés », c'est un strapontin que l'on offre aux salariés, en quelque sorte un poste d'observateur, sans pouvoirs. C'est la raison pour laquelle le Sénat avait adopté l'alternance présidence-trésorier, tous les trois ans, pour les deux collèges, ce qui représentait une réelle garantie et garantissait un exercice réel du paritarisme.

Je regrette d'autant plus ce revirement que, lors de cette séance publique, vous ne vous étiez pas opposé, monsieur le ministre, à la rédaction du Sénat. Je crois même que vous aviez même émis un avis favorable sur cet amendement.

Une question, dès lors, se pose. Le Gouvernement était-il informé de cette modification ? À moins qu'il ne soit à l'origine de celle-ci ! Dans ce cas, nous pourrions estimer, légitimement, avoir été bernés en séance publique. Cela témoignerait également, une fois de plus, de votre conception totalement biaisée du dialogue social, comme le prouve également ce qui s'est passé tout au long de la préparation et de l'examen de ce projet de loi et qui explique largement son rejet par la population.

Vous avez la possibilité, monsieur le ministre, et vous seul, de rétablir la version votée à l'unanimité par le Sénat en déposant un amendement. C'est à l'aune de cette décision que nous jugerons votre réelle volonté d'établir un vrai paritarisme dans la médecine du travail.

Au-delà de ce texte, qui va donc finir par être voté, c'est un malaise plus général que l'opinion exprime dans la rue et au travers des sondages. Les Français rejettent cette réforme des retraites, car ce que le Gouvernement leur présente comme des « réformes » depuis 2007 – et même bien avant, depuis 2002 ! – conduit à une régression générale des conditions de vie : logement inaccessible, durée de transport allongée, travail sous pression, emplois précaires, accès aux soins de plus en plus coûteux, services publics menacés, supprimés ou privatisés, etc. La liste est tellement longue que je n'ai pas le temps de l'égrener ici !

La réforme des retraites fonctionne aujourd'hui comme une cristallisation. Trois ans après l'élection du Président de la République, les Français rejettent l'injustice érigée en mode de gestion économique, sociale et politique par celui-là même qui devrait être le garant de la cohésion nationale.

Si l'effort doit être fait par la nation, cet effort doit être réparti. Vous n'entendez pas le cri des travailleurs, mes chers collègues ! Vous êtes sourds à leur appel de justice et de respect. Ils sont la force productive de notre pays, et vous leur tournez délibérément le dos. Je suis persuadé qu'ils sauront, à très brève échéance, vous le faire savoir !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par Yves DAUDIGNY, sénateur de l'Aisne

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, monsieur le rapporteur, mes chers collègues, au pays des sourds, les aveugles sont rois ! Voilà votre gloire, messieurs les ministres, mes chers collègues de la majorité. En braves soldats que vous êtes, vous n'avez pas failli aux ordres. Vous avez su ne pas voir les milliers de manifestants, et avez su ignorer la contestation massive. Vous avez su rester courageusement fermés à la négociation, résolument sourds aux alternatives, imperméables aux débats.



Cela méritait d'être salué à l'heure de considérer le travail accompli. Trois évidences sont frappantes. Tout d'abord, la procédure est mise au service d'une stratégie de « cadrage » – dans le temps et sur le fond – du débat parlementaire qui ne sera bientôt plus, entre vos mains, que l'alibi démocratique de procédés césariens. Au fond, le texte issu de cette commission mixte paritaire est aujourd'hui pratiquement identique à celui déposé en septembre dernier sur le bureau de l'Assemblée nationale. Rien d'essentiel n'a bougé.

Une trentaine de nos amendements ont certes été adoptés et confirmés ; c'est la reconnaissance du travail auquel notre groupe s'est attaché. C'est sans compter tous nos amendements tombés sous le feu de l'article 40 et tous les autres rejetés en séance. Le débat était tranché d'avance, preuve en est le rétablissement de l'article 4 – pour lequel vous n'avez pas osé demander une seconde délibération –, ou encore de l'article 13 relatif aux infirmiers et professionnels de santé dans sa rédaction initiale.

Aucune des modifications adoptées, de quelque groupe qu'elles émanent d'ailleurs, n'est propre à modifier réellement ce projet, si ce n'est à la marge. Et cette marge était vraisemblablement mesurée dès l'origine par les auteurs même du projet !

Les concessions présentées en cours de débat s'agissant des parents d'enfants handicapés et des parents de trois enfants – aussi attendues étaient-elles, mais aussi limitées sont-elles –, font évidemment partie de cette orchestration et ne font pas illusion, à moins de vous faire crédit d'une subite et tardive prise de conscience de la profonde injustice de cette réforme, ce qui ne semble pas être encore tout à fait exact.

De même étaient prémédités le rythme et le calendrier imposés au parlement : ouverture en session extraordinaire et clôture prématurée du débat à l'Assemblée nationale déjà contrainte par le « temps-guillotine », demande de réserve de tous les amendements portant articles additionnels, demande de priorité sur les deux articles clefs du projet portant recul de l'âge de la retraite et, enfin, vote bloqué au Sénat.

Stratégie également le fait d'avoir présenté un projet de réforme des retraites « en kit » ! Le présent texte ne comporte que les seules mesures d'âge. Une part du financement des retraites se trouve dans le projet de loi de finances à venir. Une autre part de financement viendra dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Une troisième part figure dans le projet de loi organique relatif à la gestion de la dette sociale qui vient d'être adopté... Vous privez ainsi de manière certaine et déloyale, pourrait-on dire, la représentation nationale des données essentielles et nécessaires à son jugement. Les rapporteurs des commissions, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, qui ont tous deux déploré ne pas disposer de toutes les informations utiles à cet égard, ne me démentiront pas.

Toujours est-il que la raison d'être de ce projet de réforme étant de ramener les comptes de l'assurance vieillesse à l'équilibre, nous nous sommes bien sûr penchés sur les financements prévus à cet effet, si dispersés soient-ils.

Ainsi, la seconde évidence frappante est votre difficulté persistante à l'égard des chiffres. L'objectif d'équilibre du régime est fixé à 2018. Il est malheureusement construit à la fois sur un tour de passe-passe, insuffisant à créer l'illusion d'une ressource, sur des hypothèses de croissance jugées irréalistes et déjà partiellement démenties, enfin, sur l'épuisement prématuré du fonds de réserve pour les retraites, mesure d'imprévision et de mauvaise gestion manifeste. Il manque en effet déjà plus de 15 milliards dans votre compte, monsieur le ministre, soit plus du tiers des besoins ! Car, même requalifiés, « effort net de l'État », ces 15 milliards d'euros ne sont pas financés.

Enfin, les deux tiers du financement total, 18,6 milliards, sont attendus des seules mesures d'âges sur l'hypothèse d'une croissance de 2 %, en réalité fort improbable. J'ajoute, en l'état actuel du chômage en France, que vous omettez d'intégrer à votre compte d'équilibre – qui en porte de moins en moins bien le nom – le coût du transfert sur l'UNEDIC. Celle-ci s'en est préoccupée et l'a évalué entre 440 millions et 530 millions de charges nouvelles. Il faudra également ajouter le coût de ce transfert vers l'assurance maladie et les départements, au titre des allocations d'invalidité et du RSA, que ces derniers devront verser pendant deux années supplémentaires.

Depuis dix ans que vous gouvernez, vous auriez pu développer sur le long terme un projet ambitieux d'emploi des seniors. Vous ne l'avez pas fait, mais vous ne pouvez pas ne pas tenir compte, à court terme, de la réalité qui est que 85 % de ceux qui liquident leur pension au titre de l'âge sont au chômage, parmi lesquels 87 % de femmes sans emploi depuis plus de vingt ans !

Enfin, au prix d'une contre-vérité, d'un argument démographique contradictoire, d'une certaine légèreté à l'égard des règles que vous avez vous-même fixées et d'une gestion inconséquente des deniers publics, le fonds de réserve pour les retraites verra ses actifs et ses ressources transférés à la caisse d'amortissement de la dette sociale pour financer les déficits cumulés du régime des retraites des salariés.

Contre-vérité en effet, lorsque vous affirmez que ce transfert ne fait qu'anticiper l'utilisation du fonds en raison de la crise, alors qu'il est destiné à répondre à des besoins démographiques conjoncturels – le surcroît de dépenses que générera en 2020 l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom –, et n'est nullement un instrument de gestion courante des comptes.

Légèreté lorsque vous décidez finalement de vous affranchir des règles posées par la loi organique pourtant écrite par vos soins en 2005.

La troisième évidence correspond à une autre des difficultés vous caractérisant, à l'égard cette fois de la notion de justice.

Vous entendez faire peser 85 % du coût de cette réforme sur les salariés du privé et les fonctionnaires, tandis que les prélèvements nouveaux envisagés par le PLF et le PLFSS pour 2011 – dont la représentation nationale n'a eu connaissance que tout récemment – protègent encore les plus hauts revenus et les entreprises. Nous vous avons proposé de répartir également cet effort entre la taxation des revenus du capital, des stock-options, des plus-values de cession de filiales, de la valeur ajoutée des grandes entreprises à hauteur de 28 milliards et une hausse de 0,1 % par an des cotisations sur les revenus du travail à hauteur de 27 milliards. Où est la justice pour les actifs et les retraités d'aujourd'hui ?

La taxation au fil de l'eau des contrats multi-supports d'assurance-vie, comme la taxation de la réserve de capitalisation des sociétés d'assurance ne procurent pas de recettes à long terme, et, je l'ai déjà dit, vider aujourd'hui le fonds de réserve pour les retraites injurie l'avenir. Où est la justice pour les générations futures ?

Cette réforme – ce sera ma conclusion – profondément injuste, déséquilibrée et incohérente puisque inscrivant pour l'immédiat la nécessité d'une autre réforme a été, hier, qualifiée de « fiasco total ». Ce mot serait-il trop fort au regard des réactions de nos concitoyens depuis plusieurs semaines et depuis plusieurs mois ?

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par Jean DESESSARD, sénateur de Paris

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**A** l'issue de ces trois semaines de débat sur le projet de loi portant réforme des retraites, il me reste le goût amer d'une occasion ratée, et j'en tire la désagréable impression que notre pays, faute de dialogue social, s'engage dans une crise sociale grave. La discussion du projet de loi susvisé est donc une occasion ratée, car nous allons à contre-sens de l'Histoire.



Monsieur le ministre, vous partez d'un postulat faux ; vous pensez qu'il faut travailler davantage. Pourtant, dans nos sociétés développées, il est possible d'envisager autrement le travail. Grâce au progrès technologique, à l'augmentation de la productivité, la production des biens nécessaires à la société nécessite un travail d'une durée plus limitée qu'auparavant. De fait, c'est la question de la répartition du temps de travail qui est posée, non celle de son augmentation. Face à la logique du principe « travailler toujours plus », induisant des heures supplémentaires à n'en plus finir, et à l'objectif de travailler toujours plus longtemps conduisant au report de l'âge de la retraite, nous, écologistes, proposons de travailler mieux, de travailler moins, mais de travailler tous.

L'écologie, est une question non pas subsidiaire, mais centrale. La nécessité de limiter les pollutions, de préserver l'air, les sols et les océans, d'économiser les ressources naturelles nous oblige à penser différemment l'activité humaine et les droits qui y sont associés. Nous pouvons, nous devons limiter la production des biens industriels qui ne sont pas indispensables et privilégier les activités de service, de santé et d'échanges.

C'est pourquoi votre loi fait fausse route : oublier les contraintes environnementales, c'est s'assurer que votre projet n'a rien de durable.

Monsieur le ministre, votre réforme est inefficace, car les seniors ne trouveront pas plus d'emplois demain qu'aujourd'hui. En effet, le marché du travail dans notre pays est hyper standardisé ; c'est en France que le taux de productivité horaire est le plus élevé, ce qui signifie une recherche du salarié le plus conforme, le plus performant.

Le report de l'âge minimal de départ à la retraite n'a pas de sens lorsque ne sont pas résolues ni même abordées, les difficultés d'insertion des jeunes dans l'emploi et les départs anticipés des seniors.

Les quelques mesures que vous avez prises ne parviendront pas à enrayer ce processus d'exclusion des plus anciens du monde du travail. Rien n'a été fait pour les jeunes, qu'ils soient étudiants, apprentis, stagiaires ou à la recherche d'emploi.

Votre politique de destruction des services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la petite enfance, de la dépendance est nuisible pour l'emploi et nous entraîne dans un cercle vicieux... Elle a pour conséquence moins d'actifs. Moins d'actifs, c'est moins de cotisations, et donc cela revient à « plomber » encore plus le système par répartition. Contrairement à ce que vous affirmez, réformer les retraites sans réformer l'emploi, sans résorber le chômage ne permet pas de garantir la pérennité du système par répartition.

Monsieur le ministre, votre réforme n'est pas seulement de courte vue et inefficace ; elle est aussi injuste. Si certains de nos concitoyens s'épanouissent au travail, la majeure partie des salariés sont soumis à des critères de rentabilité intenable, à un management qui les pressure toujours plus. Pour la plupart d'entre eux, le travail est aliénant.

Monsieur le ministre, pour comprendre la mobilisation sociale contre votre projet, vous devez vous plonger dans la réalité.

Pensez-vous que dans les raffineries, ou sur les chaînes de montage, les ouvriers vont accepter de travailler en 3x8 deux ans de plus ? Pensez-vous que les couvreurs, les charpentiers, qui grimpent sur les toitures, soient capables de le faire deux ans de plus ? Pensez-vous que tous ceux qui sont exposés à des substances toxiques ou cancérigènes – ceux qui travaillent dans le secteur du bâtiment, par exemple – puissent continuer à les respirer deux ans de plus ? Pensez-vous que les caissières de supermarché puissent réellement poursuivre ce travail à temps partiel subi, en horaires décalés, deux ans de plus, monsieur Longuet ? Pensez-vous que les infirmières débordées, mille fois sollicitées, obligées de pallier le manque de personnel aient envie de continuer à ce rythme effréné deux ans de plus ?

Vous n'avez pas voulu prendre en compte la pénibilité au travail, et les salariés l'ont bien compris. En revanche, vous avez pris en compte l'incapacité. Ainsi, il faut être usé, avoir perdu une partie de ses facultés pour partir à la retraite plus tôt. Quel aveu !

Il faut donc « être au bout du rouleau » pour bénéficier du repos.

Mais l'aliénation au travail ne se limite pas à la pénibilité ! Elle résulte aussi du développement du harcèlement moral, d'objectifs irréalisables imposés par une hiérarchie, d'une pression constante. Ce sont également des pratiques commerciales douteuses que l'on demande de mettre en œuvre au détriment de la notion de service public... Je fais bien évidemment référence aux drames que connaissent France Telecom et La Poste.

Enfin, monsieur le ministre, vous avez réveillé la jeunesse, qui s'est mobilisée contre votre réforme.

Bien sûr, ces jeunes ne sont pas en train de compter leurs points de retraite, mais la jeunesse est solidaire, car elle est généreuse. Elle s'interroge sur le monde de demain que nous dessinons aujourd'hui. Elle ne veut plus entendre parler de chômage de longue durée, de stages sous-payés, de précarité.

Pensez-vous que la jeunesse soit insensible aux questions de société, aux inégalités ?

Monsieur le ministre, votre détermination à imposer cette réforme injuste aux salariés va créer une situation explosive, sans pour autant régler les contradictions économiques et échapper à la crise écologique.

Les écologistes voteront contre votre projet de loi. Et le bon sens voudrait que vous abandonniez incessamment cette réforme.

Nous pouvons éviter le pire, si vous vous décidez enfin à prendre en compte les attentes des Français et non les exigences brutales du patronat

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par **Claude JEANNEROT**, sénateur du Doubs

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**C'**est une évidence pour tous : le projet de loi portant réforme des retraites aborde une question de société majeure puisqu'il touche au pacte républicain. Ce sujet aurait mérité un vaste débat national – c'est une conviction partagée –, qui aurait permis à l'ensemble des forces vives de s'exprimer. Même, voire surtout, sur un sujet de société difficile, porteur d'enjeux, aucune réforme ne peut être menée sans acceptation de la population. Mes chers collègues, le vrai courage ne réside jamais dans le passage en force !



C'est pourquoi, dès le début de l'examen du projet de loi susvisé, les membres de l'opposition avaient sollicité le recours au referendum. À nos yeux, la démocratie sort toujours renforcée de la consultation du peuple. Au surplus, assurance aurait été donnée que toute la réflexion nécessaire se serait déroulée dans notre pays.

Non seulement, monsieur le ministre, vous avez refusé cette opportunité d'appropriation par nos concitoyens, mais encore vous avez bafoué l'expression de leurs représentants par le passage en force que vous avez provoqué, appliquant l'article 44, alinéa 3, de la Constitution.

Comment comprendre le recours à la procédure du vote unique sur un tel sujet de société, alors que, par ailleurs, la procédure accélérée est de plus en plus systématique ? N'était-il pas impératif, sur cette question plus que sur tout autre, de laisser les débats se dérouler dans la sérénité et le temps nécessaire ?

Au contraire, vous avez voulu en finir au plus vite. Comprenez-le : les conditions de ce débat n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu.

Au-delà de ces raisons, en elles-mêmes suffisantes, un autre point, plus décisif encore, motive ma déception. Pour notre part, nous voulions offrir à nos concitoyens une véritable alternative. Celle-ci n'a même pas été examinée.

Je ne reviendrai pas sur chacune de nos propositions, qui, au demeurant, n'ont pas été retenues, qu'il s'agisse du financement, de l'emploi. Aucune des difficultés que nous avons soulevées devant vous, mes chers collègues, n'a été prise en compte. La pénibilité n'a pas obtenu la place majeure qu'elle méritait. Le rendez-vous sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été manqué.

Alors, mes chers collègues, si le présent projet de loi est voté, ce qui, en cet instant, ne semble pas improbable, nos concitoyens, ne vous y trompez pas, conserveront leur perception à son égard. Ce texte est ressenti comme injuste et inefficace, et nous l'avons indiqué à plusieurs reprises. Même si les troubles sociaux s'estompent, des cicatrices douloureuses demeureront.

Certes, les Français connaissent la situation de notre pays. Ils savent qu'une vraie réforme est nécessaire. Ils comprennent notamment que l'allongement de l'espérance de vie au cours de ces dernières années modifie les conditions de l'équilibre du système des retraites.

Néanmoins, ils pressentent que l'effort demandé sera supporté par les plus fragiles d'entre eux. Et ils ne manquent pas d'arguments à vous opposer, arguments que nous n'avons eu de cesse de développer dans cette enceinte tout au long des dernières semaines, y compris un samedi et pendant des nuits.

Ces arguments, vous les avez repoussés d'un revers de main.

D'ailleurs, je vous reconnais, sur le fond comme sur la forme, une sorte de cohérence : il fallait aller vite puisque, de toute façon, pour vous il n'y avait qu'une réponse univoque, la vôtre. Lorsque vous avez cru engager le dialogue avec les partenaires sociaux, vous n'avez cessé de leur dire : « On discute avec vous ? mais il n'y a qu'une seule voie possible, celle que nous avons définie ! »

Nos concitoyens le savent – et nous n'avons cessé d'insister sur ce point –, la pérennité du système de retraite passe par une politique de l'emploi active et dynamique.

Or ils constatent chaque jour l'augmentation inexorable du chômage. Au mois d'août, je le rappelle, nous avons franchi à nouveau la barre des 10 % de taux de chômage. Un jeune sur quatre est demandeur d'emploi !

Dans ce contexte, que faites-vous ? Vous préparez pour 2011 une diminution drastique des contrats aidés et vous réduisez les moyens alloués à Pôle emploi. Or, la solidarité entre les générations passe d'abord par l'emploi des jeunes.

Quand proposerez-vous un grand plan national ? Je joins ma voix, ce matin, à celle du secrétaire général de la CFDT, qui, hier, vous lançait ce même appel.

Admettez, du moins, que c'est un préalable à tout système de retraite juste socialement et pérenne financièrement.

Je n'oppose pas l'emploi des jeunes à celui des seniors, bien au contraire. Mais, pour faciliter l'emploi des seniors, vous vous contentez de renforcer le tutorat. Nous voulions aller plus loin, en proposant un vrai plan d'accompagnement, vous l'avez refusé.

Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, au-delà des dispositions que vous vous apprêtez à faire adopter, il est encore temps, et je vous invite à entendre les forces sociales !

Ce que je vous propose n'est pas sans lien avec notre sujet d'aujourd'hui : je vous invite à ouvrir une vaste négociation dans notre pays sur l'emploi, notamment sur l'emploi des jeunes.

Rappelez-vous, nos concitoyens placent l'emploi au premier rang de leurs préoccupations. Cela mérite d'être entendu !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Adoption des conclusions de la commission mixte paritaire - DG

par Jacky LE MENN, sénateur d'Ille-et-Vilaine

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**M**onsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, monsieur le rapporteur, mes chers collègues, je n'attendais pas grand-chose de la commission mixte paritaire à laquelle j'ai assisté hier, et je n'ai pas été déçu... En revanche, j'ai été déçu, tout au long de ces trois semaines, par notre faux débat. Ce matin, j'ai été étonné, lorsque j'ai entendu le rapporteur des affaires sociales, M. Dominique Leclerc, et le rapporteur général de la commission des affaires sociales, M. Alain Vasselle, dire avec emphase – un peu moins que le ministre, d'ailleurs, il faut le reconnaître : « Nous avons, en quelque sorte, accouché d'une très bonne réforme ! ».



Où va se nicher la perversion lorsque l'on essaie de défendre avec mauvaise foi un mauvais texte ? Une bonne réforme – celle-ci n'en est pas une – est une réforme qui est acceptée par ceux auxquels elle s'adresse.

Si l'on gratte un peu, derrière ce satisfecit que se délivrent les orateurs dont je viens de faire état, que voyons-nous ?

On nous a beaucoup parlé, pendant ces trois semaines, d'économie, monsieur le ministre. Mais, sur nos rangs, et j'espère un peu sur les vôtres, on estime que l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

Or que constatons-nous ? Dans les entreprises, les gains de productivité et les valeurs ajoutées ne sont pas partagées d'une manière équitable. Là, nous aurions peut-être la possibilité de trouver des ressources sans avoir recours à des expédients, sur lesquels je reviendrai, concernant la démographie.

Ces gains de productivité vont toujours vers les mêmes ! Si encore cela permettait de créer des emplois et de produire des revenus d'une manière indirecte, ce ne serait qu'un moindre mal... Mais cela ne fait qu'encourager la spéculation et l'argent pour faire de l'argent et non l'argent pour faire des emplois ou pour répondre aux maux de notre société.

Il y a là une injustice !

On a beaucoup parlé d'injustice ce matin et pendant ces trois semaines. Là aussi, une injustice matricielle existe. Au lieu de créer des emplois, on a réussi à créer un formidable « boom » nucléaire de l'économie et de la finance, avec la crise que l'on traîne encore comme un boulet. Cette crise a été créée par les riches et ce sont les pauvres qui en pâttissent ! Tout cela retentit sur nos retraites.

Selon vous, notre sensibilité politique, la gauche, les socialistes, ne sauraient par résoudre le problème des retraites. Mais, monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, on ne peut prendre cette question de manière isolée. Il faut l'enserrer dans un ensemble politique – la politique économique et fiscale, la politique des revenus. C'est un ensemble qui doit être pris en considération.

C'est au niveau de cet ensemble qu'a pris place, dans nos propositions, notre réforme des retraites.

Oui, il faut une réforme des retraites – nous l'avons toujours dit et nous le maintenons – mais pas la vôtre !

Votre réforme des retraites laisse sur le bord de la route les plus fragiles d'entre nous, notamment les femmes.

S'il vous plaît, écoutez un peu les voix divergentes !

On compte actuellement 1 million de retraités pauvres ; avec votre réforme, cette cohorte va grossir !

Avec des mesures qui semblent anecdotiques, on déplacera les bornes, comme si l'on était en campagne, dans un champ ! En déplaçant les bornes de deux ans, on renverra au chômage ou dans la pauvreté des millions de personnes !

Nous ne pouvons pas l'accepter et nous ne l'accepterons pas !

Par ailleurs, vous prétendez prévoir des dispositions en faveur des handicapés, par exemple. Or, jusque dans la commission mixte paritaire hier, un amendement tendait à revenir en arrière en renvoyant à un décret. Nous savons bien ce qu'il en est...

Comme je vous l'ai dit plusieurs fois, monsieur le ministre, vous cherchez toujours à prendre des mesures qui s'appliqueraient à la partie la plus restreinte des handicapés, et, parmi ceux-ci, aux plus handicapés.

Heureusement, nous veillions et nous avons pu contrer.

Pour les infirmières – j'ai développé très longuement cette question – vous marchandez la pénibilité contre le pouvoir d'achat ! Tout le monde doit pouvoir profiter de ce pouvoir d'achat. Or, actuellement, les plus pauvres sont encore plus pauvres et ceux qui n'auront pas de retraites le seront encore davantage et continueront à payer les augmentations d'électricité, de gaz et de toutes les matières premières.

Chers collègues, vous qui êtes impatients de vous rendre je ne sais où – peut-être pour manger tout à votre faim ! –, sachez que nous adressons ce message à nos concitoyens : Non, ne désespérez pas !. Rien n'est fini, d'autres solutions existent ! Nous saurons, en leur temps, les mettre, avec vous, en œuvre !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Explication de vote sur l'ensemble du projet de loi après CMP

par Jean-Pierre BEL, Président du Groupe socialiste, sénateur de l'Ariège

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**D**epuis le premier jour, nous avons développé nos arguments et nos propositions. Je m'en tiendrai aujourd'hui à l'essentiel. Cette loi injuste reporte tout l'effort sur ceux qui souffrent déjà tant et qui demain souffriront plus encore. Le Président de la République a fait trois victimes, à commencer par les Français qui refusent cette « régression sociale », pour reprendre l'expression d'un ministre.



Au passage, vous avez fait une deuxième victime : l'idée même de réforme, traditionnellement associée à celle de progrès. Au lieu de quoi, vous protégez, grâce au bouclier fiscal, les amis du Fouquet's et les grandes fortunes ; vous aidez les banques, sans contrepartie. Vous avez concentré la brutalité de vos amendements sur les plus fragiles. Cerise sur le gâteau, vous avez réalisé la réforme des retraites ouvertement commandée par le patronat. On l'a encore vu hier soir, après la CMP. Mme Parisot s'en est félicitée hier.

Troisième victime, notre République et la démocratie. Refusant d'écouter les partenaires sociaux, vous avez porté un mauvais coup à la démocratie sociale. Enfin, vous avez plié le Parlement à votre calendrier, méprisant notre démocratie parlementaire. Du temps pour les débats ? Ils ont été interrompus à l'Assemblée nationale et bouleversés au Sénat, au gré des desiderata de l'Élysée.

Vous avez dénoncé l'absence de propositions de l'opposition, au moment où vous l'empêchiez de les exprimer !

Le Sénat respecté ? Pas quand l'ordre du jour est fixé à l'Élysée, ni qu'on utilise ainsi le vote bloqué.

Vous avez parlé de « syndrome du dentiste » : oui, ce projet fera mal, il laissera des traces.

Nous nous tournerons vers les Français pour débattre de nos propositions : nous devons offrir une espérance et affirmer que le mépris n'aura qu'un temps ; notre fierté et notre honneur conduisent vers un seul cap : rendre l'espoir aux Français !

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Explication de vote sur l'ensemble du projet de loi après CMP

par **Raymonde LE TEXIER**, sénatrice du Val d'Oise

[séance du mardi 26 octobre 2010]

Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ». C'est ainsi que M. Kessler, alors numéro 2 du Medef, glorifiait, dans la revue Challenge, les objectifs du sarkozysme. Cette réforme des retraites en est une nouvelle illustration. Le Gouvernement prétend sauvegarder l'indispensable pour mieux sacrifier l'essentiel. Tout l'esprit d'un pays risque de disparaître !



Pour que les Français ne s'opposent plus les uns aux autres, le CNR a fait le pari d'un système solidaire. Vous avez perdu la confiance des citoyens. Dommage, car le pays a besoin d'une réforme qui fasse de l'emploi le coeur du dispositif et mette fin aux injustices. Mais vous préférez transformer des jeunes retraités en chômeurs de longue durée, le tout pour ouvrir un Eldorado au secteur privé. Vous avez invoqué l'exemple allemand, mais c'est celui de Bismarck qui voulait fixer l'âge de la retraite de manière à n'avoir jamais à la verser.

Pierre Mauroy et Jack Ralite nous ont dit leur immense joie d'avoir changé la France lorsque de militants, ils sont devenus ministres. Leurs voix ont fait entendre un souffle dont votre réforme est dénuée.

Certains élus de la majorité ne partagent pas les choix iniques de ce gouvernement mais à l'heure des bilans, ils en seront aussi comptables !

Sincérité des convictions, capacité de dialogue et volonté de justice sont indispensables. On n'en trouve pas trace dans ce texte contre lequel le groupe socialiste votera.

# I n t e r v e n t i o n . . .

## Réforme des retraites

### Explication de vote sur l'ensemble du projet de loi après CMP

par Marie-Christine BLANDIN, sénatrice du Nord

[séance du mardi 26 octobre 2010]

**L**e temps de la retraite, c'est celui de la vie presque accomplie, du regard vers le passé, de ce que l'on peut encore transmettre : ce n'est pas rien. Messieurs les ministres, vous venez devant le Parlement cueillir les fruits stériles, vénéneux et forcés artificiellement de votre obstination.



Vous avez tenté d'opposer les générations, comme si cette réforme était faite pour les jeunes. C'est pour eux qu'aucune voix ne doit manquer dans cet hémicycle contre ce projet de loi. L'usage du flashball contre eux à Montreuil prouve votre perte de sang froid. Gardez-vous de tout triomphalisme. Le pays est amer, le pays est en colère. Toute surdité prolongée relèverait de la provocation. Le pays a besoin de conciliation et d'apaisement, pour aller vers un avenir où la coopération l'emporte sur la compétition, où l'emploi soit partagé et les droits protégés. Les Verts voteront avec indignation contre ce texte injuste et inefficace qui épargne les plus nantis.

Vous avez plaqué sur la société de 2010 en manque d'emplois et en dérive financière un discours sur la répartition et le retour de la croissance tandis que vos plus proches amis, quand ce n'est pas la famille du Président, s'activent à développer des produits privés de retraite par capitalisation.

Vous n'avez pris aucune hauteur pour aborder le problème. Vous n'avez eu aucune pudeur pour éviter de mettre à contribution les spéculateurs qui s'enrichissent au détriment de l'emploi.

Vous pouvez dire à Mme Bettencourt ou à sa fille, à Gérard Mulliez ou à Bernard Arnault qu'ils n'ont aucun souci à se faire !

La légitimité d'une majorité ne peut se construire dans la négation de l'opposition ou de l'opinion. Vous avez usé de publicité trompeuse envers les femmes, qui se sont cru toutes concernées, et vous n'avez cessé de stigmatiser les fonctionnaires, ces acteurs du service public qui dérangent dans le paysage de la libéralisation.

**Résultats du scrutin :**

Nombre de votants 338

Nombre de suffrages exprimés 328

Majorité absolue des suffrages exprimés 165

Pour l'adoption 177

Contre 151

**Le Sénat a adopté.**



**Groupe Socialiste du Sénat**

**Le Bulletin du Groupe socialiste du Sénat**

avec la participation des collaborateurs du groupe

**Coordination : Nicolas BOUILLANT**

**AÏCHA KRAÏ**

Secrétaire de rédaction - publication - réalisation et conception

Contact : 01 42 34 38 51 Fax : 01 42 34 24 26 - a.krai@senat.fr

**Site du groupe socialiste : <http://www.senateurs-socialistes.fr/>**

Reprographie : Sénat